

## **Qui n'a jamais eu besoin d'un visa, que ce soit pour une raison professionnelle, pour participer à une conférence à l'étranger ou simplement pour passer des vacances ?**

L'obtention d'un visa n'est normalement qu'une procédure administrative. Cependant, ce n'est pas toujours le cas pour beaucoup de volontaires étrangers qui désirent se porter **volontaire** en Europe ou aux États Unis. Leurs demandes de visa sont très régulièrement refusées ou au mieux, ils obtiennent un visa après avoir réussi à faire face à d'innombrables problèmes administratifs et/ou financiers.

Nous pensons que les volontaires apportent une dimension importante à la communauté locale pendant leur service. L'expérience qu'ils vivent pendant leur projet bénéficie non seulement à eux même mais également à leur entourage au retour.

## **Les pays d'Amérique du Nord et d'Europe ne considèrent pas que le travail volontaire soit un motif valable pour délivrer un visa.**

Nous demandons donc que :

- Les volontaires aient la possibilité d'être légalement reconnus en tant que groupe social et que ceci soit pris en compte dans les lois nationales et internationales.
- La participation à un projet de travail volontaire international soit reconnue comme étant une raison légale pour l'obtention d'un visa.
- Un débat international soit organisé sur la mobilité internationale des volontaires et sur ses implications légales.

**NOUS DEMANDONS AUX GOUVERNEMENTS DE CREER UN VISA DE VOLONTAIRE :**  
**« LE VISA DU VOLONTAIRE »**